

## DÉCOUVREZ ET SIGNEZ LA PÉTITION STOP À LA 5G :

# NOUS EXIGEONS UN MORATOIRE ARRÊTANT LE DÉPLOIEMENT DE LA 5G AU MANS ET EN SARTHE

Le Maire du Mans Stéphane Le Foll, a accepté qu'à partir du jeudi 3 décembre 2020, le nouveau réseau 5G soit déployé (cinquième génération de réseau mobile). L'activation de ces antennes sur la bande 3,5 GHz devrait couvrir 80% de l'agglomération mancelle ainsi que 3 communes périphériques (Yvré l'évêque, Coulaines, Allonnes) dans un premier temps.

Il y a quelques mois, le Maire du Mans s'est exprimé dans une interview filmée, après avoir rencontré des agriculteurs sarthois et deux de leurs enfants souffrant depuis des années des antennes posées à moins de 500 mètres de chez eux, ils sont tous reconnus électrohypersensibles, et l'électrohypersensibilité de l'agriculteur a même été reconnue par la Mutuelle Sociale Agricole (M.S.A). Stéphane Le Foll avait exprimé que cette atteinte des ondes était réelle et il avait été touché par les souffrances de cette famille.

Pourtant quelques jours avant le 3 décembre 2020, voici ce qu'il a affirmé : « *S'il y a un problème de santé sur les ondes, qu'on remette alors tout en cause et les portables en premier. Cette logique de la peur est insupportable. Être vigilant sur la mise en œuvre de la 5G est nécessaire, la remettre en cause est un choix que je ne partage pas.* »

Alors que penser de ce revirement de Stéphane Le Foll ?

D'autre part, l'Agence Nationale de Sécurité et de l'Environnement (ANSES), organisme officiel, effectue une étude sur les effets de la 5G sur l'humain et le vivant, étude qui est loin d'être terminée et dont les résultats ne seront rendus qu'en milieu d'année 2021 (selon les sources, entre avril et octobre 2021).

Comment se fait-il qu'en dépit de la *Charte Environnementale 2005*, la *Charte mondiale de la nature (1982)*, et la *Convention AARHUS du 8 février 2002*, le **principe de précaution** établi ne soit pas respecté en déployant ainsi la 5G avant les résultats ?

Un certain nombre de citoyens remettent en cause le téléphone portable.

Pour les autres, l'assurance de disposer d'un **objet qui respecte leur intégrité** à tous points de vue, devrait être considérée comme indispensable.

Rappelons que le Maire se doit d'assurer salubrité, sécurité, etc. à ses administrés.

### COMMENT AGIR POUR NOUS FAIRE ENTENDRE ?

- 1) **S'informer** : Les points suivants visent à vous apporter des éléments d'information que vous pouvez vérifier par vous-mêmes.
- 2) **Signer cette pétition départementale** pour demander instamment un moratoire au niveau du Mans et du département et **la faire connaître**, afin que le principe de précaution soit respecté, et qu'un maximum de citoyens ait le temps de s'informer et de choisir, conformément à leurs droits.

**SIGNER LA PÉTITION** : <https://www.unepetition.fr/non-a-la-5g-en-sarthe>

### 1) Pourquoi ce déploiement précipité maintenant ?

*« Nantes et Rennes ont pu bloquer et reculer le déploiement prévu grâce à leurs maires. Et, en dehors de Nice et Marseille, il n'y a pas trace de déploiement à Paris, Lyon, Bordeaux, Lille, ou Strasbourg ». « Et pour cause, dans ces métropoles, Orange et les autres opérateurs négocient encore avec les élus avant d'activer les antennes 5G. Même si les maires ne peuvent pas bloquer la 5G, certains souhaitent en effet des moratoires ... »* Et, selon Stéphane Richard, PDG d'Orange : *« Le déploiement se fera de manière progressive et dans un dialogue constructif avec l'ensemble des collectivités locales »* (extraits de journaux régionaux).

Cela signifie que **les opérateurs ne souhaitent pas installer la 5G de force. C'est pourquoi ils essaient pendant ce temps de déployer précipitamment ailleurs : dans une quinzaine de villes moyennes, dont Le Mans et Angers dans notre Région (plus Allonnes, Yvré-L'Évêque, Coulaines autour du Mans), mais c'est à nous de faire pression et refuser.**

### 2) Aucune évaluation sanitaire

Le déploiement de la 5G se fait à marche forcée dans la plus grande précipitation (dans Ouest-France du 26.11.2020, on apprend le déploiement pour la semaine qui suit) sans qu'aucune évaluation sanitaire sur les effets de cette technologie n'ait été menée. **« L'ANSES a été saisie afin de conduire une expertise sur l'exposition de la population aux champs électromagnétiques de la 5G et sur les éventuels effets sanitaires »**. Les résultats ne seront communiqués qu'en avril 2021. Dans ces conditions, **le principe de précaution est totalement bafoué.**

### 3) La mise en danger de l'être humain, des animaux, et de la Nature

La nocivité des ondes électromagnétiques de basses et hautes fréquences est déjà démontrée par des milliers de publications scientifiques indépendantes comme le rapport Bioinitiative 2012, ainsi que Interphone, Reflexe, Comobio, etc.

Le Pr Martin Pall, Professeur émérite de Biochimie et science médicale à l'université de Washington, précise qu'il va être impossible d'échapper aux ondes électromagnétiques générées par la 5G et que les petits mammifères, les oiseaux, les abeilles et autres insectes, les plantes et les arbres seront durement touchés. La 5G risque d'être à l'origine de désastres non seulement pour les êtres humains mais aussi de catastrophes écologiques d'une ampleur inconnue jusqu'alors.

*« Les êtres vivants ne sont pas faits pour être exposés à des champs électromagnétiques de ce type »* (Annie Jeanne Sasco, Médecin épidémiologiste). En effet les dangers les plus connus sont les brûlures de la peau, mais la 5G pénètre aussi à l'intérieur du corps.

**Les antennes relais 5G** dans la bande 3,4 à 3,8 GHz émettront à elles seules des **rayonnements électromagnétiques 2 fois plus forts que la somme des antennes relais 2G, 3G, et 4G réunies.** La puissance sera augmentée progressivement dans les années à venir pouvant aller jusqu'à 42GHz.

Le déploiement est prévu à trois niveaux (les normes très élevées sont fixées par les industriels) :

- Pour les zones rurales : 700 Mégahertz (fréquence dite « en or » car elle est très pénétrante ! - Jusque dans nos corps -)
- Pour les zones urbaines : 3,5 Gigahertz
- Pour l'Espace (par les satellites) : 26 Gigahertz

#### **4) Le pillage des ressources de la Terre**

La 5G va conduire les utilisateurs à devoir changer leur téléphone portable incompatible avec les anciens smartphones. Nous nous préparons à un gigantesque gaspillage de matières premières et autres terres rares extraites pour la réalisation de nos « jouets » préférés. Notons que l'extraction de terres rares en Afrique entraîne l'enlèvement et l'exploitation d'enfants, main-d'œuvre pour les mines.

Pourtant même les opérateurs disent que, pour ceux qui veulent un téléphone 5G, ce n'est pas la peine de le renouveler avant 2023 (contrairement aux annonces des publicités). En effet, Martin Bouygues a dit : « *Ce n'est qu'à partir de 2023 que l'arrivée d'une seconde vague d'équipements permettra d'envisager de nouveaux usages, notamment **industriels*** ». UFC Que Choisir donne également le conseil d'attendre.

La 5G n'est efficace que sur des courtes distances. Elle nécessitera le déploiement d'un réseau très dense de petites antennes situées à 100 mètres les unes les autres en ville et souvent cachées, par exemple dans le mobilier urbain. Elle nécessitera également l'envoi de nombreux satellites (40 000) dans l'espace dont la durée de vie est de ... 5 ans ! Que deviendront-ils ensuite ? Et quel sera le coût de leur renouvellement si nous laissons cela se faire ? Qui paiera alors que nous n'en avons pas besoin ?

#### **5) Un impact énergétique et climatique inquiétant**

« *La 5G permet de transporter davantage de données, ce qui est beaucoup plus consommateur d'énergie.* » (Olivier Roussat, le président de Bouygues Telecom). La 5G pourrait alors au minimum augmenter la consommation électrique du pays de plus de 2% soit l'équivalent de 2 réacteurs nucléaires. Au niveau mondial, le numérique émet déjà à lui seul plus de gaz à effet de serre que le secteur aérien. La consommation de vidéos en ligne représente déjà plus de 60% du flux circulant sur internet.

Consommer davantage d'électricité alors qu'on nous a annoncé des risques de pénuries en janvier et que de l'électricité a dû être achetée à l'étranger en complément (comme chaque année) ! Comment penser que c'est raisonnable ?

D'autant que la consommation nationale et internationale en électricité dépasse déjà largement ce que la Terre et nous-mêmes pouvons supporter (9 % d'émissions polluantes en plus/an par l'industrie numérique).

## 6) La 5G : avant tout un projet industriel

2G, 3G, 4G ont pour destination les téléphones portables. La 3G est suffisante et la 4G est toujours en cours d'installation, pas encore déployée partout.

La 5G vient s'y ajouter du point de vue de la consommation électrique et de l'accumulation des ondes électromagnétiques, mais elle est destinée, non pas aux téléphones (sauf pour accélérer un peu les téléchargements vidéo), **mais à la domotique, aux appareils connectés et à l'industrie**, ce qui n'est pas prévu pour être opérationnel avant 2023.

Au niveau national, c'est ce que disent des opérateurs : Olivier Roussat, le président de Bouygues Telecom déclare : *« La 5G va apporter une vitesse un peu plus rapide seulement pour une frange de la population. La plupart des clients ne percevront aucune évolution d'ici à 2023 ».*

## 7) La consommation et la désinformation

Trop souvent nous sommes considérés comme des « consommateurs », c'est-à-dire des acheteurs et non pas comme des êtres humains choisissant d'acheter ce dont nous avons vraiment besoin. Trop souvent également on nous ment pour nous pousser à l'achat.

La collecte de nos données, les médias et la publicité ciblée sont maintenant utilisés systématiquement par le marché industriel pour nous faire dépenser notre argent. À qui cela profite-t-il ? Pas à nous quand on nous vend quelque chose dont nous n'avons pas besoin. C'est le cas de la 5G, à commencer par la nécessité de changer de téléphone. Alors pourquoi cette installation précipitée et cette insistance pour vendre des téléphones pour la 5G dès maintenant ? Seront-ils encore valables en 2023 ?

De plus, nous sommes des « cibles », voire des cobayes dans les rivalités commerciales des opérateurs : par exemple Xavier Niel, à la tête de Free, affirmant qu'il n'y a pas de danger, veut ... casser le marché en baissant les prix de moitié !

## 8) La surveillance généralisée et une perte de liberté

Depuis plusieurs années, la société pousse l'individu à abandonner la notion de vie privée. L'arrivée de la 5G va permettre à un grand nombre d'acteurs économiques de mettre davantage la main sur les informations à caractères personnels !

La technologie 5G, si elle est installée, va permettre à tout gouvernement, mais encore plus aux GAFAM (Google, etc.) d'avoir une connaissance approfondie de tout ce que nous faisons à tout moment. Comme c'est déjà arrivé plusieurs fois dans l'industrie, un monde totalement connecté sera particulièrement vulnérable aux cyberattaques.

La 5G est devenue le cheval de Troie du régime chinois, cette technologie est déjà en Chine un important outil de cybersurveillance de répression et de limitation des libertés. : en effet là-bas, la 5G rend possible de développer à très grande échelle de la vidéosurveillance

et d'associer à celle-ci la reconnaissance faciale. La reconnaissance faciale permet aux autorités de donner aux citoyens une « note sociale », la moindre « infraction » filmée fait perdre des points mais aussi des droits par exemple celui d'emprunter les transports en commun ou de prendre l'avion.

Un monde ultra connecté, ultra surveillé avec une multitude d'objets connectés (allant de la brosse à dents connectée à la voiture autonome) n'est rien d'autre qu'un véritable outil de contrôle de nos vies.

Mais nous avons le choix de refuser en commençant par exemple par ne pas acheter ces objets.

## 9) Des actions en cours dans le monde entier

Plus de 3000 scientifiques de nombreux pays ont signé l'appel international d'Arthur Firstenberg demandant l'arrêt du déploiement de la 5G sur la Terre et dans l'Espace. Des astronomes également ont lancé un appel. D'autre part, **les compagnies aériennes, l'armée de l'air et les stations météorologiques** craignent des perturbations sur leurs appareils et ont protesté, ainsi que **les services de police**.

En France 98% des membres de la Convention Citoyenne sur le Climat ont demandé au premier Ministre d'attendre l'évaluation par l'Agence Sanitaire avant le déploiement de la 5G. Ceci n'a absolument pas été écouté ni pris en compte, au contraire.

**Le 28 septembre 2020, les membres d'Europe-Écologie-les Verts ont demandé un moratoire sur la 5G au Mans et dans le département de la Sarthe, « Ils demandent de prendre le temps de réflexion et précisent que ces décisions interviennent de manière prématurée et sans attendre les résultats de l'étude sur l'exposition de la population aux ondes ou d'étude d'impact sur l'environnement ».**

**Cette demande a été refusée.**

**De même, les associations Priartem et Agir pour l'environnement ont vu leur recours auprès du Conseil d'État rejeté, alors que « le rapporteur public avait proposé, le 18 décembre dernier, de surseoir à statuer le temps de saisir la Cour de justice de l'Union européenne (CJUE) via une question préjudicielle ».**

**À la suite de cela, le chef d'État vient de proposer la députée Laure de la Raudière à la présidence de l'ARCEP (Autorité de Régulation des Communications Électroniques et des Postes).**

**Cette députée s'est constamment opposée au principe de précaution et a soutenu les « arguments industriels du secteur » par exemple à propos de la loi Abeille. Elle soutient le déploiement de la 5G en France.**

**Pourtant l'impact écologique de celle-ci est reconnu.**

**POUR TOUTES CES RAISONS, NOUS, CITOYENS, DEMANDONS INSTAMMENT UN MORATOIRE AU MAIRE STÉPHANE LE FOLL AINSI QU'AUX ÉLUS LOCAUX ET RESPONSABLES POLITIQUES.**

**QUELS ÉLUS SINCÈRES SONT PRÊTS À PORTER LA RESPONSABILITÉ DE CE BASCULEMENT DE SOCIÉTÉ DANS LEUR CONSCIENCE ?**

**ILS ONT LE CHOIX. AURONT-ILS LE COURAGE ?**

**Nous disons NON au déploiement de la 5G qui nous est imposé.  
Ensemble, UNISSONS-NOUS pour protéger la vie !**

*« Plus que jamais, c'est nous et nous seuls  
qui modelons notre vie d'humain  
et le devenir de la Terre »*

**POUR SIGNER : <https://www.unepetition.fr/non-a-la-5g-en-sarthe>**

\*\*\*\*\*

**Nous vous invitons également à signer une pétition nationale pour étendre les moratoires : <https://stop5g.agirpourenvironnement.org/>**

\*\*\*\*\*

**Pour plus d'informations :**

**Au niveau national :**

<https://www.priartem.fr/La-5G.html>

<https://stop5g.agirpourenvironnement.org>

<https://www.robindestoits.org/5G>

Voir également collectifs régionaux

**Dans la Sarthe :**

**[stoplinkynonmerci72@protonmail.com](mailto:stoplinkynonmerci72@protonmail.com)**

**<http://stoplinkynonmerci72.fr>, en collaboration avec stop5G72 et Alternatiba**

## Des antennes près de chez vous

### Comment reconnaître une antenne ?

*C'est une sorte de grosse plaque rectangulaire en volume.*

*Certaines antennes sont plus petites, et regroupées avec les autres pour le moment.*

*Pour la 5G, bien qu'inutile à l'usage privé, les antennes seront plus nombreuses et proches de nous (hauteur de tête) : sur les arrêts d'autobus par exemple.*

*Ces antennes émettent un faisceau d'ondes à des distances variées pour la 2G, la 3G, la 4G et la 5G, dont les puissances s'ajoutent, provoquant une multiplication du rayonnement.*

*La 5G est inutile pour les usages privés (sauf pour la domotique éventuellement, très gourmande en énergie). Elle fonctionne différemment des 2G, 3G, 4G et sera beaucoup plus rayonnante.*

*Les antennes sont posées sur un pylône, ou au-dessus d'immeubles et de châteaux d'eau.*

*Parfois elles sont dissimulées (faux arbres en forêt, fausses cheminées, etc.).*

*En général, les antennes SFR, Bouygues et Orange sont groupées, et les antennes free sont seules.*

*Depuis le confinement de mars-avril 2020, les opérateurs, officiellement, posent où ils veulent sans demander d'autorisation. Toutefois on peut lutter et s'opposer, selon nos droits de citoyens.*

**Pour repérer une antenne près de chez vous :**

En ville, il y a peu de pylônes, donc il faut lever les yeux.

Pour vous aider, vous pouvez consulter le site :

<https://www.cartoradio.fr/>

ou <https://www.antennesmobiles.fr/>

À noter : les antennes d'une puissance inférieure à 5 W. existent, mais ne sont pas indiquées sur ces sites.

Sur ce château d'eau, situé près d'une ferme, des prestataires ont changé les plaques en août 2020 sans que nous ayons pu savoir si c'était de la 4G, ou des plaques adaptées pour héberger la 5G.



Tests d'antennes 5G, dans des lieux publics, par exemple à la Gare de Rennes



# Pétition Stop 5G

Au Mans Métropole, dans la Sarthe, en France

**POUR SIGNER :**

<https://www.unepetition.fr/non-a-la-5g-en-sarthe>

**Sommaire du texte intégral de la pétition :**

- 1) Pourquoi ce déploiement précipité maintenant ?
- 2) Aucune évaluation sanitaire
- 3) La mise en danger de l'être humain, des animaux, et de la Nature
- 4) Le pillage des ressources de la Terre
- 5) Un impact énergétique et climatique inquiétant
- 6) La 5G : avant tout un projet industriel
- 7) La consommation et la désinformation
- 8) La surveillance généralisée et une perte de liberté
- 9) Des actions en cours dans le monde entier

**Nous vous invitons également à signer  
une pétition nationale pour étendre  
les moratoires**

(suspension de l'installation pour organiser information et débat) :

<https://stop5g.agirpourenvironnement.org/>

\*\*\*\*\*

**Pour plus d'informations :**

**Au niveau national :**

<https://www.priartem.fr/La-5G.html>

<https://stop5g.agirpourenvironnement.org>

<https://www.robindestoits.org/5G>

Voir également les collectifs régionaux

**Dans la Sarthe :**

[stoplinkynonmerci72@protonmail.com](mailto:stoplinkynonmerci72@protonmail.com)

<http://stoplinkynonmerci72.fr>

en collaboration avec stop5G72 et Alternatiba

**À noter : les municipalités de Nantes et Angers ont mis  
à disposition des dossiers informatifs pour les citoyens**